



L'ARBRE FRUITIER EN VILLE

L'ÉXPÉRIENCE ALÉSIENNE

Assises des paysages comestibles fruitiers dans la cité
7 et 8 septembre 2023, Nantes



L'ARBRE FRUITIER EN VILLE

L'ÉXPÉRIENCE ALÉSIENNE

1. Alès, l'espace du bien-vivre

Présentation de la ville d'Alès

Située au nord du département du Gard, à 73 km du littoral, la ville d'Alès est édifiée dans une boucle du Gardon, au pied des Cévennes, à 150 mètres d'altitude.

Superficie de la commune : 23,16 km², exclusivement zone urbaine (77 % de sols artificialisés, chiffres de 2018). Elle est la commune centre d'une communauté d'agglomération composée de 72 communes comprenant 135 366 habitants.

Avec 43 492 habitants soit 1 878 hab./km², Alès est la seule commune du département à dépasser une densité de 1 000 hab./km².

Au niveau climatologique, elle bénéficie de 275 jours d'ensoleillement par an. Les saisons d'été et d'hiver sont bien marquées.

Les hivers sont doux avec des amplitudes de température jour/nuit importantes (+ 20°C/-5°C) et les étés sont chauds et secs. Les intersaisons sont de moins en moins présentes (effet du changement climatique), mais désormais marquées par des épisodes météorologiques violents (fortes pluies, vents violents, inondations, tornades, courant d'air glacial, ...) appelés phénomènes cévenols, principalement en octobre, en novembre et en juin.

La ville compte une part importante de sa population vivant en quartier prioritaire (30 %), avec un taux de pauvreté important de près de 28 %. Le taux de chômage avoisine les 12 % contre 7 % en moyenne nationale (chiffres de 2022).

C'est une ancienne cité minière (charbon) du sud de la France. La mine a représenté l'activité principale entre 1773 et 1985, date de fermeture de la dernière mine.



2. Historique du projet

En 1995, Max Roustan est élu maire. Depuis, il n'a eu de cesse de changer l'image noire de sa commune en ville verte. Pour cela, il a misé sur la végétalisation et le fleurissement de la ville pour y parvenir. La commune est classée ville "4 fleurs" depuis 2008 et a obtenu une fleur d'Or en 2021.

La collectivité compte 735 agents municipaux dont 72 agents dans le département Paysage et Nature. 56 agents sont dédiés au végétal directement (entretien et création des espaces verts)

Surface des espaces verts : 110 hectares gérés par la collectivité soit 25,3 m²/habitant.

Un espace de production, avec des serres municipales de 2 200 m² et 1 500 m² de production plein air, produit en régie (70 %) des plantes destinées aux fleurissements des espaces verts municipaux, aux jardins pédagogiques des écoles et des crèches et à la décoration des cérémonies.

11 parcs et jardins publics dont 9 sont plantés d'arbres fruitiers (parcs du Bosquet et de Conilhères, maison Mestre, PCS Rochebelle, parcs de la Tour vieille et du Colombier, Visa 2000, PAB, squares Camus, Beltrame et Sauvage). On recense plus d'un millier d'arbres fruitiers dans toute la ville.

4 jardins familiaux partagés ont été mis en place par le CCAS et le service Paysage entre 2013 et 2023 dans les quartiers prioritaires pour une surface de 0,9 hectares (111 parcelles individuelles). 2 ETP sont chargés d'animer et d'encadrer les familles afin que les pratiques culturelles restent respectueuses de l'environnement.

Historique du projet « Arbre fruitier en ville »

En 2000, la Mairie accueille le Centre national de Pomologie (CNP) et son fondateur Christian Catoire. C'est un centre de ressources documentaire spécialisé dans les fruits. Cette structure associative, à la renommée nationale, œuvre depuis de nombreuses années à la sauvegarde et la valorisation des variétés fruitières et des savoirs et savoir-faire associés.

En 2006, suite à la donation du fonds documentaire à la Ville, le CNP intègre les services alésiens, plus particulièrement au sein du pôle Environnement urbain, dans le service chargé de l'éducation à l'environnement. Des actions d'animations vont se mettre en place auprès des écoles de la commune autour des notions de diversité variétale, de saisonnalité et de biodiversité. Le Centre de Pomologie va également organiser et participer à des manifestations destinées au grand public : Fête de l'olive, Bourse aux greffons et semences,

ateliers techniques, Journées de l'arbre de la plante et du fruit, ...). Les premières plantations d'arbres fruitiers voient le jour, même si la plantation d'oliviers a toujours été très présente sur Alès. La gamme de fruitiers s'étend et les premières formes en espaliers sont mises en place.

En 2008, Alès obtient le label "4 fleurs" au concours des villes et villages fleuris. Attentifs, les services ont pris note des critiques constructives qui leur ont été faites et ont noté l'impact positif des choix de végétalisation qui ont été appréciés par le jury. Parmi elles, l'évolution des plantations annuelles vers des plantations plus pérennes et surtout la plantation d'arbres fruitiers. C'est une idée audacieuse et originale qui innove par rapport au fleurissement des villes de taille similaire.

En 2012, la Ville et son Centre de Pomologie organisent les assises nationales de la pomologie avec pour thématique l'arbre fruitier en ville, qui est désormais un des fils rouges de ses espaces verts.

Au-delà de ça, la Ville d'Alès a bien sûr mis en place depuis 2017 la démarche "0 phyto" à l'échelle de tous ses espaces verts, une fauche différenciée et raisonnée, ainsi que la lutte contre les nuisibles grâce à la protection biologique intégrée.

Avec les changements climatiques et les restrictions d'eau, la palette végétale évolue, le service Paysage se tourne de plus en plus vers des espèces vivaces et des arbres et arbustes fruitiers résistants à la chaleur et à la sécheresse.

L'augmentation des arbres fruitiers et des formes fruitières sur la ville demande désormais une professionnalisation des agents de terrain. Des journées de formations dispensées par des techniciens déjà formés ou par des associations locales sont mises en place en interne.



3. Les types d'implantation des fruitiers

On différencie principalement 5 types d'implantation des fruitiers au cœur de la ville.

Sur les ronds-points

12 ronds-points ont été paysagés avec des arbres fruitiers. Trois d'entre eux présentent des paysages fruitiers (vergers) illustrant les grands paysages du territoire (Cévennes et plaine cultivée). Ils sont situés sur les grandes artères de traversée de la ville.



Dans les parcs et jardins urbains

9 parcs et jardins urbains, ainsi que 4 jardins familiaux accueillent également une grande diversité fruitière. À noter que le parc de Conilhères, labellisé éco-jardin, accueille également un verger partagé en libre d'accès.





En bosquet

Un premier projet de forêt fruitière a vu le jour en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

D'autres projets sont à l'étude avec l'ANRU dans le cadre d'opérations d'amélioration de l'habitat dans des quartiers prioritaires. L'idée serait d'implanter des bosquets et des haies gourmandes à partir d'essences fruitières locales associées à des espèces fruitières en provenance des populations du quartier à majorité issues des pays du Maghreb.



En alignement

Deux des principales avenues de la ville qui encadrent le Gardon sont également plantées à intervalles réguliers de différentes espèces fruitières (amélanchier, arbousier, cerisier, feijoa, noyer, olivier, pommier, poirier, vigne). Ces artères sont empruntées par de nombreux usagers (à pied, à vélo et en véhicule motorisé collectif ou individuel). Des voies vertes sont aménagées sous la frondaison où les plantations, en particulier les arbustes, servent également de séparation entre voirie traditionnelle et voie verte.



En bac

Au cœur du centre-ville ancien, l'espace ne nous permettait pas de mettre en place des espaces verts : manque de substrat, présence de réseaux, manifestations événementielles. Le choix a été fait d'installer une centaine de bacs à orangerie qui contiennent principalement des arbousiers, grenadiers et feijoa.

Ces rues sont avant tout des zones piétonnes ou partagées (véhicule roulant à moins de 20 km/heure).

Les bacs placés en quinconce ont un double intérêt : faire respecter la limitation de vitesse et amener autant que possible un peu de verdure et d'ombrage sur des zones particulièrement artificialisées.



4. Diversité variétale

Sur plus de 1 000 arbres fruitiers, on dénombre près d'une soixantaine d'espèces fruitières sur la ville, parmi lesquelles : 288 oliviers, 183 mûriers, 181 pieds de vigne, 88 arbres de la famille des prunus (abricotier, cerisier, prunier, pêcher et amandier), 83 pommiers, 54 arbusiers, 42 noyers, 34 poiriers, 24 figuiers, ...

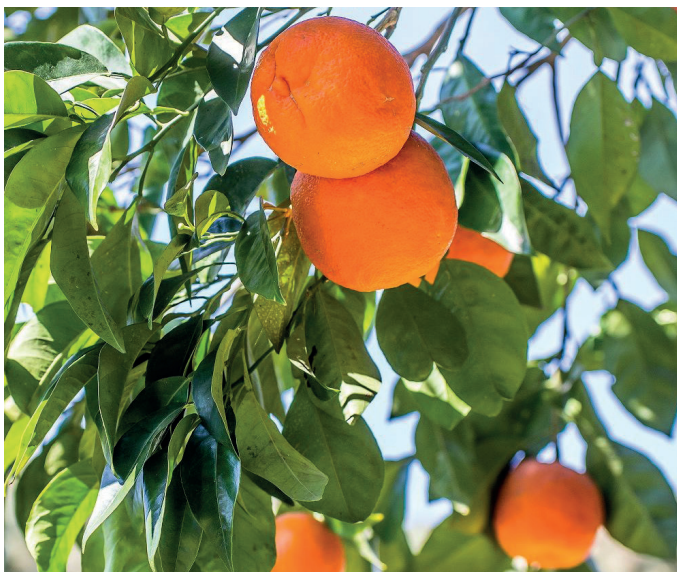
Principalement des espèces méditerranéennes : agrumes, arbusier, myrte, néflier du Japon, feijoa, oliviers, grenadiers, amandiers, amélanchiers, figuiers, micocoulier, vigne, ...

Des fruitiers traditionnels : pommier, poirier, noyer, cerisier, fraisier, châtaignier, cognassier, plaqueminer, kiwi et kiwai, sureau, prunier, pêcher, abricotier, cerisier, ...

Des arbustes et plantes à fruits : cassis, groseille, framboisier, myrte, myrtillier, fraisier, noisetier, cornouiller, ...

Des arbres et arbustes fruitiers exotiques : papayer, nashis, asiminier, avocatier, akébie, anone, caroubier, prunier du Natal, ...

Formes adoptées : plein vent, espalier (121) principalement pommiers, et cépée.



Le suivi des arbres

Le service Patrimoine arboré a été créé en janvier 2020 dans le but de monter une équipe dédiée et qualifiée dans la gestion arboricole. Le service est constitué d'un technicien gestionnaire et d'une équipe de terrain de 2 grimpeurs-élagueurs. Pour aider le service, un logiciel est en co-construction pour géoréférencer les arbres, les identifier et établir un historique des interventions d'expertise et d'entretien pour chaque individu.

Le service Patrimoine arboré porte également des actions de sensibilisation auprès des usagers ainsi que des expérimentations et des tests de nouvelles essences avec des *Melia*, *Koelreuteria*, *Albizia*, *Gleditzia*, ... et/ou de nouvelles méthodes de plantation et de gestion (mycorhization, booster racinaire, fosse de plantation, ...) afin de s'adapter et palier aux changements climatiques.

Le budget investissement est de 50 000 € pour la plantation et le renouvellement du patrimoine arboré.

Le budget de fonctionnement est de 110 000 € pour les travaux de soins et d'entretiens des arbres et de 10 000 € pour l'expertise et le diagnostic.



5. Des exemples concrets

Vous trouverez ci-dessous la présentation de six lieux d'implantation.

Rond-point de la Gibertine

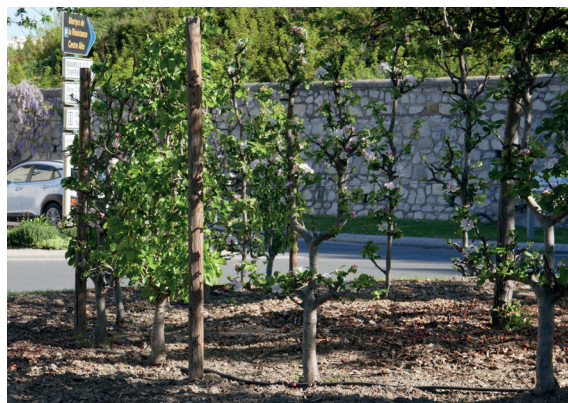
Création en 2016 / Surface : 590 m² / Temps de réalisation : 2 mois

Nombre d'arbres plantés : 42 arbres au total dont 1 arbusier, 1 Amandier, 8 malus Everest, 8 pommiers et 6 poiriers en palmette, 18 vignes en gobelet.

Difficultés rencontrées : affranchissement de certains des espaliers car la hauteur du paillage n'a pas été prise en compte au moment de la plantation, lutte contre les ravageurs par PBI, formation des agents sur l'entretien et la taille d'arbres fruitiers.

Réussites : création paysagère très esthétique qui a été saluée par les usagers, une conception en interne, pérennisation de l'aménagement.

Coût : 40 000 € avec les plantes.



5. Des exemples concrets

Rond point de la 2x2 voies

Création en 2021 / Surface : 1 550 m² / Temps de réalisation : 5 mois

Nombre d'arbres plantés : 22 arbres fruitiers (3 pommiers, 4 oliviers, 4 mûriers, 5 figuiers, 6 amandiers et 1 châtaignier).

Difficultés rencontrées : Axe routier important, travaux dangereux, choix des essences sur un site ensoleillé, soumis au vent, former les agents à l'entretien des fruitiers. Gestion différente de l'aménagement (moins de main d'œuvre, gestion de l'arrosage, formation des agents à la taille), communiquer sur la gestion des fruits récoltés.

Sur un projet aussi important, il est difficile de faire entendre raison aux élus qui souhaitent de gros sujets bien visibles d'où problèmes de reprise.

Coût : 175 000 € dont plantes 22 217 €.



5. Des exemples concrets

Jardin Les Terrasses du Bosquet

Création en 2019 / Surface : 2 000 m² / Temps de réalisation : 13 mois
Ajout de la dernière parcelle en 2021.

Nombre d'arbres fruitiers et de plantes comestibles plantés : + de 300 dont 101 arbres fruitiers.

Difficultés rencontrées : complexité due à la volonté d'en faire un jardin accessible PMR à 70 % avec une grosse problématique de dénivelé, manque de sol, implantation très ensoleillée, difficulté d'éduquer le public à respecter les cultures et surtout à ne pas se servir dans le jardin.

Réussites : outil pédagogique d'expérimentation d'espèces végétales, lieu d'événements et d'animations, plantation de jeunes arbres.

Coût : 220 000 € dont plantes 11 300€.



5. Des exemples concrets

Le parc de Conilhères

Labellisé éco-jardin en juin 2014 / Surface : 2,2 hectares
Temps de réalisation : 5 ans, action Mon Quartier dans ma ville

Bien qu'excentré, ce parc se situe en ville, au cœur du quartier de Conilhères, auquel il apporte un espace de verdure d'une superficie non négligeable. Cette zone semi sauvage apporte une bouffée de nature au pied des HLM et de la maison de retraite. Le parc est très fréquenté par les personnes âgées, les assistantes maternelles et les enfants du quartier qui y construisent des cabanes.

Nombre d'arbres plantés : 400 arbres présents dont 215 fruitiers.

Difficultés rencontrées : accessibilité, gestion péri-urbaine, arrosage, sol, exposition.

Réussites : site très attractif, partie arboricole support pédagogique + manifestation (week-end de l'olive), site intergénérationnel.

Coût : 25 000 € / an.



5. Des exemples concrets

Les jardins familiaux

Créés entre 2013 et 2023 / Surface : 8 582 m² / Temps de réalisation : 4 mois

Jardins familiaux des Prés-Saint-Jean (ouverture 2013) : 38 parcelles de 50 à 100 m² + 300 m² de parcelle collective.

Jardins familiaux des Cévennes (ouverture 2015) : 27 parcelles de 50 m².

Jardins familiaux de Rochebelle (ouverture en 2020) : 21 parcelles de 50 à 157 m² + 4 parcelles collectives de 367m².

Jardins familiaux de Tamaris (ouverture prévue fin 2023) : 25 parcelles de 50 à 160 m² + 2 parcelles collectives de 265 m².

Difficultés rencontrées : accompagnement nécessaire pour les gestes écologiques (non brûlage, compostage, pas de traitements chimiques, ...), difficultés de cohabitation sur certains quartiers composés de plusieurs origines d'immigration.

Réussites : parcelles collectives permettant de créer du lien social avec des personnes du quartier.

Nous avons un agent en ETP avec projection à 2 ETP avec l'ouverture de Tamaris.



La forêt fruitière, quartier de Cauvel

Création en 2023 dans le cadre de la Protection Judiciaire des Jeunes Temps de réalisation : projet étalé sur 6 mois, 8 jours de travail en 2023
 Nombre d'arbres et plantes comestibles plantées : 200 plantes dont 33 arbres fruitiers.

Entre 6 et 8 jeunes ont participé à l'élaboration du projet : aménagement, plantation et réalisation du mobilier d'extérieur.

Le projet a été réalisé dans le quartier de Cauvel-La Royale, pour les riverains du quartier (habitants, écoles maternelle et primaire, mosquée).

Le site est traité comme une noue paysagère chargée de récupérer les eaux de pluie en cas de fortes précipitations. Chaque plante est étiquetée et des panneaux pédagogiques donnent des compléments d'informations. Des manifestations sont prévues au cours de l'année afin d'aider les riverains à s'approprier le lieu.

Difficultés rencontrées : gestion de l'espace (ancienne friche, bassin de rétention des eaux de pluie), lien avec les personnes du quartier à construire, utilisation de l'espace (pédagogique, ouvert à tous et non clôturé).

Réussites : lien social, appropriation par les habitants, respect des lieux, souhait de la structure et de la collectivité de dupliquer cette action.



6. Points d'attention

Difficultés rencontrées

- Faire entendre raison aux élus qui souhaitent de gros sujets bien visibles d'où problèmes de reprise et de mortalité.
- Intervention non désirée et lutte contre les dégradations : casse, cueillette et taille sauvage.
- Taille et entretien des arbres fruitiers : formation nécessaire des agents.
- Désagréments liés à la fructification : salissures, récoltes difficiles.
- Interactions avec la faune sauvage : pollinisateurs, ravageurs, peurs du public, notion de propreté de la nature (poux dans les arbres !!!, herbes sauvages et tontes différenciées, ...), entretien phyto.
- Gestion de l'eau : compatibilité entre arrosage gazon et plants fruitiers méditerranéens.
- Manque de sol arable.

Bénéfices apportés

- Port et vigueur de l'arbre mieux adaptés (développement souterrain et extérieur moindre).
- Facilité d'entretien et d'intervention pour les pleins vent.
- Qualité d'ombrage et intérêt alimentaire.
- Refuge et nourriture pour la biodiversité.
- Formateur et valorisant pour les agents.
- Support d'activités et de pédagogie pour les scolaires et le grand public.
- Intérêt du citoyen : permis de végétaliser, ramassage organisé, participation citoyenne, ...
- Participe à la sauvegarde du patrimoine : variétés locales et notions ethnobotanique.



Partenaires

ASSOCIATIONS LOCALES ET AUTRES STRUCTURES

Jardins familiaux / Protection Judiciaire de la Jeunesse / CPIE du Gard / Vergers de Lozère / Le Filon vert

Associations pour l'insertion: Faire / IMPro / La Clède /

Participation citoyenne : Faire'tile / Les Dorloteurs / SPIPOLL / Epicerie solidaire

CITOYENS ET USAGERS

Collectifs de citoyens / Conseils de quartier

EXPERTS

Paysagiste conseil / CAUE / Fredon / Pépiniéristes locaux

SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ

Voirie / Mission Développement Durable / Pôle Environnement Urbain / Direction de la communication / Plan Alimentaire Territorial

